



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le lundi 9 juin 2014 — N° 13

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon

QUÉBEC

La séance est ouverte à 13 h 45.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme de Santis (Bourassa-Sauvé) fait une déclaration afin de souligner les prix remportés par les projets Le Pascal et Del Sol.

M. Dufour (René-Lévesque) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Marc Lefebvre.

M. Ouimet (Fabre) fait une déclaration afin de souligner les services offerts par la Maison de la famille de Laval-Ouest depuis bientôt 25 ans.

M. Laframboise (Blainville) fait une déclaration afin de souligner le 25^e anniversaire de la Maison de la famille de Sainte-Anne-des-Plaines.

Mme Vallières (Richmond) fait une déclaration afin de souligner la 20^e édition du Festival du papier de Windsor.

9 juin 2014

Mme Ouellet (Vachon) fait une déclaration afin de souligner le travail réalisé par la Table des partenaires en petite enfance de Saint-Hubert pour l'outil « Je favorise l'entrée scolaire de mon enfant ».

M. Merlini (La Prairie) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Lise Martin et M. Jean-Claude Poissant.

M. D'Amour (Rivière-du-Loup–Témiscouata) fait une déclaration afin de féliciter 5 joueurs de l'Albatros qui ont été sélectionnés lors du dernier repêchage de la ligue de hockey junior majeur du Québec.

Mme David (Outremont) fait une déclaration afin de souligner l'apport de Mme Marie-Hélène Falcon, directrice générale et artistique du Festival TransAmériques.

M. Gendron (Abitibi-Ouest) fait une déclaration afin de souligner la performance de l'école Saint-Joseph d'Amos, l'une des écoles gagnantes du concours Lève-toi et bouge 2014 du Grand défi Pierre Lavoie.

À 13 h 56, M. Ouimet, premier vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 14 h 10.

9 juin 2014

Moment de recueillement

Dépôts de documents

M. Leitão, ministre des Finances, dépose :

Le rapport annuel 2012-2013 sur les sondages effectués dans le cadre du Plan triennal des sondages 2012-2015 de Revenu Québec;

(Dépôt n° 119-20140609)

L'avis de la Commission d'accès à l'information du Québec sur le rapport annuel 2012-2013 sur les sondages effectués dans le cadre du Plan triennal des sondages 2012-2015 de Revenu Québec.

(Dépôt n° 120-20140609)

M. le président dépose :

Les plans stratégiques 2014-2018 du Directeur général des élections du Québec et de la Commission de la représentation électorale du Québec.

(Dépôt n° 121-20140609)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve), conjointement avec Mme Vallée, ministre de la Justice et ministre responsable de la Condition féminine, et Mme Roy (Montarville), propose :

9 juin 2014

QUE l'Assemblée nationale fasse sienne la résolution adoptée par les femmes parlementaires dans le cadre du Séminaire interparlementaire sur le 20^e anniversaire de la déclaration et du programme d'action de Beijing.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) présente une motion concernant l'évasion survenue au centre de détention de Saint-Jérôme, le 17 mars 2013; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Rousselle (Vimont), conjointement avec Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) et Mme Roy (Arthabaska), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la commémoration du 20^e anniversaire du génocide rwandais, qui a profondément marqué notre conscience collective;

QU'elle rende hommage à la mémoire des centaines de milliers de femmes, d'hommes et d'enfants innocents emportés;

QU'elle salue le courage et la persévérance du peuple rwandais et sa volonté de coexister dans un État de paix, de droit et de démocratie.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

À la demande de M. Ouimet, premier vice-président, l'Assemblée observe une minute de silence.

9 juin 2014

Avis touchant les travaux des commissions

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des relations avec les citoyens, afin d'entreprendre des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 2, Loi modifiant la Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance.

AFFAIRES DU JOUR

Affaires prioritaires

Débat sur le discours du budget

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 6 juin 2014, sur la motion de M. Leitão, ministre des Finances, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Marceau (Rousseau), M. Dubé (Lévis) et Mme David (Gouin), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

À la fin de son intervention, M. Turcotte (Saint-Jean) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour avoir présenté le budget libéralo-caquiste de 2014-2015 qui prévoit une diminution de la création d'emplois au Québec.

Le débat se poursuit sur la motion de M. Leitão, ministre des Finances, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Marceau (Rousseau), M. Dubé (Lévis), Mme David (Gouin) et M. Turcotte (Saint-Jean), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

9 juin 2014

À 17 h 55, à la demande de M. Fournier, leader du gouvernement, et du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 21 du Règlement, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 19 h 30.

Les travaux reprennent à 19 h 30.

Débat sur le discours du budget

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Leitão, ministre des Finances, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Marceau (Rousseau), M. Dubé (Lévis), Mme David (Gouin) et M. Turcotte (Saint-Jean), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

À la fin de son intervention, M. Drainville (Marie-Victorin) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour avoir présenté le budget libéralo-caquiste de 2014-2015 qui relance la filière des gaz de schiste dans la vallée du Saint-Laurent.

Le débat se poursuit sur la motion de M. Leitão, ministre des Finances, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Marceau (Rousseau), M. Dubé (Lévis), Mme David (Gouin), M. Turcotte (Saint-Jean) et M. Drainville (Marie-Victorin), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

À 21 h 27, M. Gendron, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 10 juin 2014, à 13 h 45.

Le Président

JACQUES CHAGNON